

Depuis juin dernier, la DSNA avance à grands pas sur deux sujets majeurs : les réserves opérationnelles, et la mutualisation des expérimentations. Malgré nos appels continus au retour d'un dialogue social apaisé, la DSNA force tête baissée, ignorant les remarques de la majorité des organisations syndicales, et rendant même compte aux agents d'un CT qui ne s'est même pas encore tenu !

Réserves opérationnelles (RO) : A vos compteurs !

Après une série de réunions avec les organisations syndicales débutée au milieu de l'été, la DSNA a prévu la mise au vote de l'arrêté RO et de sa décision d'accompagnement lors du prochain CT DSNA, prévu le 12 octobre prochain. Elle semble pourtant faire bien peu de cas des résultats du vote, comme elle a fait bien peu de cas des remarques des OS lors des réunions estivales ! En effet, le 28 septembre dernier, soit 15 jours avant la tenue du CT, le DSNA informait les personnels par communiqué de l'entrée en vigueur du dispositif au 1^{er} Novembre !! Jamais auparavant nous n'avons constaté un tel mépris pour les personnels, leurs représentants, et les instances de dialogue social... Quelle que soit l'issue du CT, il semble donc que la messe soit dite... Alors sortez vos calechettes, car il va falloir tout compter...!

Le dispositif part du constat qu'en période COVID, où le trafic est faible, il faut utiliser au mieux les compétences des contrôleurs... et les inviter à d'autres tâches que le contrôle. Mais ce constat est déjà vicié d'entrée de jeu pour deux raisons : d'abord, tous les organismes sont inclus dans le dispositif, alors même qu'aujourd'hui, un certain nombre d'organismes connaît un trafic au moins aussi important qu'avant la crise. Ensuite, pour occuper les agents, il faut leur offrir des occupations. Et là, même la DSNA reconnaît qu'elle ne pourra pas fournir de la matière pour tous. Dont acte ! Ceux qui ne pourront pas être présents resteront chez eux ! Bien ! Enfin...

Enfin... La réserve opérationnelle a aussi un autre but : que les agents qui y soient placés puissent venir assister leurs collègues en opération en cas de besoin. Donc, que l'on soit en GT, en formation, ou chez soi, et bien il faudra tout arrêter séance tenante pour rejoindre la salle ou la tour dans des délais précis... Et il faudra donc rester joignable ? De l'astreinte ?? Et bien non, de la « réserve opérationnelle » !

Deux points pervers de ce système viennent compléter le tableau et dévoiler les véritables intentions de l'administration :

- Pour déterminer qui est en RO, il faut d'abord définir un « besoin en vacation », le BV ! Les CT locaux devront déterminer pour chaque organisme les besoins d'armement par période, qui seront bien sûr évolutifs « de J-364 à J-1 ». Ensuite, et bien c'est simple ! On prend l'effectif du centre ou de l'équipe auquel on retranche le BV, les personnels en congés, ceux en récup (ah oui, on a quand même toujours droit au 1 jour sur 2 !), ceux qui sont en formation mais non rappelables (car il y a des formations où on peut être rappelé et d'autres non...) et on obtient la liste de tous ceux qui sont en RO !
- Mais être en RO, ça n'a pas la même valeur pour tout le monde ! On ne va pas compter de la même manière pour une RO sur site occupée en GT, une RO hors site rappelée, ou la même que l'on n'a pas rappelée... Il faut donc un compte temps individuel ! « Et -0,5 si je ne suis pas rappelé, et +1 si je fais une activité sur site supérieure à 4h30, et +0,5 si c'est inférieur à 4h30, et...Et qui va compter tout ça ?? »... Pas de réponse de la DSNA.

Pour faire simple, la DSNA dimensionne les organismes au plus juste, et ira piocher dans les RO pour ajuster les besoins en temps réel. Et avec le compte temps, elle se dote d'un outil pour venir affiner ce dimensionnement et diminuer à terme les BO « objectifs de gestion » sur la base de données biaisées d'avance par le mode même de calcul du compte temps... Une usine à gaz qui entre en vigueur dans 3 semaines... Si si ! Le Directeur l'a dit !



Mutualisation des expérimentations RH

Le même directeur est bien moins loquace sur la mutualisation des Xpés RH. Un modèle de dialogue social : deux CT boycottés par 4 OS sur 5, où est « adoptée » une note de cadrage... qui après un très long silence estival devient cette semaine un « projet d'arrêté » qui devra prendre la suite de l'arrêté de 2016 sur les expérimentations issues du protocole 2016-2019.

En parallèle, on annonce localement, pour les centres en expérimentation, des CT locaux pour décliner cet arrêté et mutualiser les Xpés avant la fin du mois.

L'arrêté en question ne nous a jamais été soumis, ni même présenté, et on nous demanderait aujourd'hui de valider localement, ici ou là, le résultat de négociations de couloir ? Pire, ce texte ne figure même pas à l'ordre du jour du CT du 12, et il ne semble donc absolument pas au programme de la DSNA de nous expliquer ses dispositions.

Espérons donc que rapidement, notre Directeur se fende d'un communiqué qui expliquera aux agents des centres en Xpés que les résultats des négociations (avec ceux qui ont négocié !) ont abouti à réduire les primes Xpés de 50% et mettent à leur charge d'effectuer à l'avenir les jours d'expérimentation de 2020 payés mais non effectués... Et surtout, qu'il leur explique bien l'articulation entre Xpés et RO dont personne ne semble vouloir parler.

Sur ce sujet, FO a été clair et a demandé la suspension des expérimentations basées sur des densifications de cycles ayant pour but de répondre à la hausse du trafic, dès lors que les bases même de ces expérimentations ont disparu avec le trafic lui-même. Pour FO, face au coût de la crise, il n'y a aucune autre issue, qu'aucune pirouette de couloir ne saurait écarter.

La veille du communiqué du DSNA, notre nouveau Directeur général écrivait aux agents :
« L'atteinte de ces objectifs dépend de la mobilisation de tous et suppose un dialogue social de qualité, exigeant mais sincère. J'y suis particulièrement attaché : la confiance ne se décrète pas, elle se bâtit, mais elle est la base de tout dialogue social fécond »

FO s'inquiète du cavalier seul qu'a entrepris la DSNA en sortie de crise, agissant en dehors du pacte de reprise, et avec un mépris démesuré pour les personnels et leurs représentants.
Les instances de dialogue social sont la clé d'un « dialogue social de qualité, exigeant mais sincère ». FO exige donc que la mascarade de dialogue social cesse à la DSNA et que les changements engendrés par la crise soient enfin abordés dans le respect de ces instances.
Oui, Monsieur le Directeur général, « la confiance ne se décrète pas, elle se bâtit » et oui, Monsieur le Directeur général, « elle est la base d'un dialogue social fécond ».

**Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
 REJOIGNEZ LE SNNA-FO !**

Nom & Prénom :

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail
 ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, Aéroport-
 Bloc Technique - TSA 95003**

Email :

33688 MERIGNAC Cedex

